



ACTION SOCIALE . SOLIDARITÉ

Alerte : lieux de permanences transférés

A compter du 16 septembre 2019, les permanences habituellement accueillies à l'Hôtel de Ville sont transférées dans le centre-ville de Ploërmel.

Publié le 03 septembre 2019



Lire cet article en entier: "Alerte : lieux de permanences transférés"



Suivez-nous sur les réseaux

Permanences France Victimes



 [RETOUR À LA LISTE](#)

VILLE DE PLOËRMEL
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
56800 PLOËRMEL

HORAIRES D'OUVERTURE
du lundi au vendredi : 9h/12h et
13h30/17h30
fermé les samedis
Tél. : 02 97 73 20 73

 [CONTACTEZ-NOUS](#)

[► CONSULTER LES SERVICES DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ](#)
